

## Prochaines formations des ambassadeurs du lagon



**Lancée en 2016, la formation des ambassadeurs du lagon est une démarche qui s'inscrit dans la politique provinciale en matière de protection du lagon. Une fois formés, ces ambassadeurs s'engagent à informer et faire de la prévention pour protéger l'environnement marin auprès des usagers du lagon, dans le respect des réglementations et des principes édictés par la charte dont ils sont signataires.**

**Depuis 2023, dans une volonté de faire de la préservation et de la valorisation des milieux naturels des leviers de développement économique durable, la province Sud a intégré son offre de formation d'ambassadeurs du lagon dans le programme de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT).**

### Prochaines dates de formation des ambassadeurs du lagon :

- le 03 juin, de 8 h à 16 h au Centre Administratif de la province Sud

### Module recyclage pour les ambassadeurs du lagon :

- le 05 juin, de 8 h à 16 h au CAP de Poé à Bourail

## **Qui est concerné par la formation des ambassadeurs du lagon ?**

Il s'agit d'opérateurs touristiques et nautiques exerçant en province Sud. Le titre d'ambassadeur est nominatif, non cessible, et d'une durée de quatre ans renouvelables.

## **Quels sont leurs engagements ?**

Ils doivent être exemplaires, diffuser un message pédagogique, intervenir auprès des usagers en cas de comportement inadapté observé, prévenir les gardes-nature de toute infraction grave constatée. En mer, ils sont identifiables grâce au pavillon installé sur leur bateau et à leur t-shirt arborant le logo du réseau.

→ **En savoir plus sur la formation :**

<https://www.province-sud.nc/catweb/app/demarches/inscription-reseau-ambassadeur-du-lagon>

## **Une formation inscrite dans le programme de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT)**

Chaque année, des formations gratuites dispensées par les gardes-nature et le service de gestion des aires protégées de la province Sud permettent à de nouveaux opérateurs touristiques d'intégrer le réseau des ambassadeurs du lagon. À travers ce dispositif, ces derniers s'engagent auprès de la Province pour la protection du lagon. Ce réseau regroupe désormais **47** opérateurs nautiques.

Depuis cette année, ces formations ont intégré le programme de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT). En effet, il s'agit pour la Province de s'investir dans une démarche plus large incluant à la fois la notion de préservation et celle de la valorisation des milieux naturels comme des leviers de développement économique durable.

La formation qu'ils reçoivent leur permet d'approfondir leurs connaissances de l'écosystème marin, de maîtriser la réglementation des aires marines et des espèces protégées, ainsi que de la pêche et enfin, de transmettre des messages pédagogiques aux visiteurs. L'engagement des opérateurs touristiques nautiques se traduit par la signature de « la charte » des ambassadeurs.

Pour compléter leur connaissance, le programme de professionnalisation des acteurs du tourisme propose une formation dédiée au recyclage qui inclut les dernières modifications du [code de l'environnement de la province Sud](#), les travaux en cours et les bonnes pratiques.

### **CONTACTS PRESSE**

Marc Spisser : 76 18 74.

